Ref. COMM(24)02727 07/10/2024

Tribune

Quelles mesures l’UE peut-elle prendre pour soutenir son secteur vitivinicole ?

C’est un sujet dont on parle de plus en plus : le secteur vitivinicole européen est dans la tourmente. Comme souvent en agriculture, cette situation ne résulte pas d’une cause précise, mais est multifactorielle. De manière générale, la consommation est en baisse en Europe, les préférences des consommateurs évoluent rapidement et la culture de la vigne est de plus en plus difficile en raison du changement climatique. Parallèlement, les outils agronomiques à disposition des viticulteurs sont souvent inadéquats, surtout si à cela s’ajoutent les incertitudes commerciales et réglementaires. Malgré tous ces défis, le secteur reste l’un des principaux exportateurs de produits agricoles, générant chaque année 130 milliards d’euros (0,8 % du PIB de l’UE) et employant près de 2,9 millions de personnes, ce qui permet à de nombreux territoires renommés de l'UE de rester dynamiques.

La situation actuelle du secteur requiert une action à tous les niveaux, local, national et européen. En tant que président du groupe de travail « Vin » du Copa-Cogeca, je me limiterai dans la présente tribune aux mesures requises au niveau européen. Pour les viticulteurs, la réponse européenne dépend à l’heure actuelle de la création récente par la Commission d’un *Groupe de haut niveau sur l’avenir du secteur vitivinicole de l’UE*, dont la première réunion s’est tenue le 11 septembre.

Les discussions ont porté sur l’arrachage des vignobles comme mesure d’urgence possible pour répondre à la crise qui touche de nombreuses régions viticoles. Je considère l’arrachage comme une mesure extrême et temporaire, qui peut s’avérer utile dans des contextes bien précis et localisés. Cependant, pour garantir une stabilité et une croissance pérennes, il convient de mettre en place des mécanismes conçus pour gérer les évolutions du marché, telles que celles que nous connaissons actuellement. Dans ce contexte, je serais favorable à un mécanisme d'éradication « temporaire » plutôt qu'à une solution permanente. Je ne sais que trop bien que personne ne souhaite voir totalement disparaître des années de travail. Il est plus judicieux de donner aux viticulteurs le temps qu’il leur faut pour se redresser après une période difficile.

Ajuster le système d’autorisation de replantation serait une mesure très bénéfique pour les viticulteurs. Prolonger la validité des autorisations de replantation de 3 à 8 ans permettrait de laisser la terre au repos pendant plus longtemps (ce qui augmenterait les avantages écologiques du vignoble) et donnerait aux viticulteurs le temps nécessaire pour évaluer les changements du marché et ainsi replanter les variétés adéquates au bon moment. Il convient de garder à l’esprit que ces autorisations se trouvent déjà en la possession du producteur et qu’elles n’auraient donc aucune incidence sur le décompte national.

S’agissant des leviers à long terme de l’action européenne, un domaine d’action a jusqu’à présent été un véritable exemple de « réussite européenne » et devrait, selon moi, être plus souvent mentionné : la promotion et la politique des IG. Il existe aujourd’hui plus de 1600 appellations de vin protégées au niveau européen. Par le passé, les politiques de promotion européennes ont joué un rôle crucial en nous aidant à nous établir sur de nouveaux marchés, et il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine. Par exemple, la coopérative vinicole que je préside exporte 85 % de la production. Le vin sert de porte d’entrée pour les produits européens sur de nombreux marchés internationaux, c’est pourquoi il est essentiel que l’UE continue à soutenir ces programmes de promotion. De même, l'extension de véritables campagnes de promotion vers le marché intérieur pourrait également soutenir le dynamisme du secteur.

En ce qui concerne l’adaptation et l’atténuation du changement climatique, notre secteur a déjà réalisé des progrès considérables dans la réduction de son empreinte ces dernières années. Néanmoins, l’UE doit réagir plus rapidement et simplifier la mise en œuvre des mécanismes de crise (p. ex. distillation et stockage privé) au niveau national afin de mieux répondre aux situations de crise. Une gestion plus flexible du budget sectoriel national, permettant de transférer les fonds non utilisés au budget de l’année suivante, garantirait une meilleure stabilité et sécurité de planification dans le secteur.

Nous devons également faire en sorte de restaurer la compétitivité de notre secteur. Depuis la publication du rapport Draghi, une prise de conscience s’est opérée, surtout dans le secteur industriel, mais l’agriculture a encore une grande marge de progression devant elle. Le vin est un secteur innovant, mais pour que l'innovation prospère, nous devons retrouver nos marges. La hausse des taux d'intérêt et l'inflation placent les opérateurs devant de grands défis et il sera essentiel de s'attaquer à ces obstacles pour trouver de nouveaux débouchés.

Enfin, notre secteur peut compter sur un réseau dynamique. Nos caves coopératives sont un précieux outil permettant de renforcer le rôle des producteurs dans la chaîne de valeur, cela ne doit pas être négligé par les décideurs politiques de l'UE. Pendant la campagne électorale européenne, l’agriculture était au centre de nombreux débats, mais le rôle crucial des coopératives, lui, était souvent absent. Cette lacune a été constatée depuis, et j'espère que l'on s'attachera davantage à développer leur potentiel.

Pour les coopératives, nous proposons de calculer l’aide publique sur la base de leur chiffre d’affaires total par rapport au nombre de membres (p. ex. pour les mesures d’investissement). En d’autres termes, les coopératives devraient être considérées comme des PME, puisqu’elles rassemblent des centaines voire des milliers de micro et petits producteurs. Il est absurde de pénaliser les petits producteurs en raison du modèle économique dans lequel ils s'inscrivent.

Il ne s’agit là que de quelques-unes des propositions concrètes que mes collègues du groupe de travail « Vin » du Copa-Cogeca et moi-même entendons présenter à la Commission européenne au début de cette nouvelle mandature et que nous avons déjà présentées lors de la première réunion du groupe de haut niveau. J’espère que nos propositions parviendront à se faire entendre parmi tous les débats autour du vin à Bruxelles, car la situation sur le terrain requiert de toute urgence des actions décisives.

**Luca Rigotti, producteur de raisins et président du groupe de travail « Vin » du Copa-Cogeca**

**-FIN-**

La version originale anglaise du présent communiqué de presse et les traductions en allemand, espagnol, italien, polonais et roumain sont disponibles sur le site du Copa-Cogeca.

À propos - Le Copa et la Cogeca sont la voix unie des agriculteurs et de leurs coopératives dans l’Union européenne. Ensemble, nous œuvrons pour une agriculture européenne durable, innovante et compétitive, qui puisse garantir la sécurité alimentaire aux 500 millions de citoyens européens. >>> Pour plus d’informations [www.copa-cogeca.eu](http://www.copa-cogeca.eu)

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

|  |  |
| --- | --- |
| Giacomo Guala  Policy Advisor  Giacomo.guala@copa-cogeca.eu | Jean-Baptiste Boucher  Directeur de la communication  + 32 474 84 08 36  jean-baptiste.boucher@copa-cogeca.eu |

Liste de distribution pour les communiqués de presse

**Se désinscrire**

**S’abonner**